

# Le rapport moral

Il est généralement présenté lors de l'assemblée générale par le représentant légal de l'association et introduit le rapport d'activités. C'est un bilan global de la vie de l'association qui évoque notamment les objectifs généraux passés, présents et à venir.

**Veillez à présenter ces principaux points en étant synthétique :**

- Présentation du "projet de l'association" au regard de l'évolution du contexte
- La vie de l'association
- Les partenaires de l'association
- La réalisation des objectifs
- Les nouveaux objectifs envisageables
- Les réussites et difficultés de l'association
- Les remerciements aux membres et aux partenaires

## Les outils

Trame de rédaction

## Conseils

Ce bilan permet d'échanger sur la situation générale de l'association et de définir collectivement ses orientations futures.

CI&RA 66

Tél : 04 68 66 55 46  
[www.cierasso.org](http://www.cierasso.org)